

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 14 juin 2016**

**Objet : Plan de financement pour le raccordement en fibre optique des collèges du département de la Haute-Vienne**

L'an deux mille seize, le quatorze juin à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le 3 juin, se réunit en session ordinaire, salle du Bureau, à l'Hôtel de Région site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 12+2 procurations

Votants : 14 Pour

Sont présents :

Mr Gérard VANDENBROUCKE	Vice-Président de la Région ALPC
Mr Mathieu HAZOUARD	Conseiller Régional
Mr Christophe PATIER (par procuration donnée à Mr Bernardie)	Conseiller Régional
Mr Jean-Marie BOST	Conseiller départemental Haute-Vienne
Mr Yves RAYMONDAUD	Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne
Mme Valérie SIMONET (par procuration donnée à Mme Faivre)	Présidente du Conseil Départemental Creuse
Mme Hélène FAIVRE	Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Mme Hélène ROME	Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE	Conseillère Départementale Corrèze
Mr Christian HANUS	Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Mr Vincent GERARD (suppléant de Mme Glandus)	Conseiller municipal
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèia)	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mr Alain LAGARDE	Conseiller communautaire Tulle

Sont excusés :

Mme Françoise BEZIAT (suppléante de Mr Christophe PATIER)	Conseillère régionale ALPC
Mr Nicolas SIMONNET (suppléant de Mme Valérie SIMONET)	Vice-Président du Conseil Départemental Creuse
Mr Christian PRADAYROL (et sa suppléante)	Vice-Président Agglo Bassin Brive

---

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

Le Département de la Haute Vienne a sollicité le Syndicat Mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité de procéder au **raccordement en fibre optique des collèges de son territoire.**

Cette demande s'inscrit dans le cadre du plan numérique pour les collèges adopté par le Conseil départemental de la Haute Vienne en octobre 2015. Ce plan est assorti d'une enveloppe financière de 4 M€ d'investissements à l'échéance 2021 et s'articule autour de trois axes principaux :

- Développer et mettre à niveau les infrastructures des établissements,
- Doter les collèges en équipements TICE (technologie de l'information et de la communication pour les collèges),
- Assurer les services permettant la maintenance des matériels et l'assistance aux utilisateurs.

Dans une première étape, un groupement de commandes a été lancé afin de proposer à chaque collège qui le souhaite d'accéder à une offre SDSL+ à débit garanti de 10Mbps. En parallèle, de nouveaux équipements en classes mobiles de tablettes seront progressivement déployés dans les collèges ayant contractualisé dans le cadre d'une convention de partenariat entre le Département, le Rectorat et les Collèges.

Dans une seconde étape, le Département souhaite engager le raccordement au réseau fibre optique de l'ensemble des collèges. Dans ce but, le Département a sollicité le syndicat DORSAL pour étudier la faisabilité de ces opérations, estimer les dépenses de raccordement et de fonctionnement et proposer des solutions assurant une maîtrise des coûts des abonnements qui seront à la charge des établissements.

**La Haute-Vienne compte 34 collèges.**

Le collège de Ventadour (Limoges) est déjà fibré sur le réseau public Dorsal :

*pus*

Il reste donc, dans le cadre de l'axe 2bis du SDAN pilote, à raccorder 33 collèges :

COLLEGE JEAN BAPTI CAMILLE COROT	Aixe-sur-Vienne
COLLEGE JEAN MOULIN	Ambazac
COLLEGE LOUIS JOUVET	Bellac
COLLEGE DEPT P.MENDES FRANCE	Bessines-sur-Gartempe
COLLEGE PIERRE DESPROGES	Châlus
COLLEGE JEAN MONNET	Châteauneuf-la-Forêt
COLLEGE LOUIS TIMBAL	Châteauponsac
COLLEGE DEPARTEMENTAL MAURICE GENEVOIX	Couzeix
COLLEGE DEPARTEMENTAL PIERRE ROBERT	Dorat
COLLEGE GEORGES GUINGOUIN	Eymoutiers
COLLEGE JEAN REBIER	Isle
COLLEGE LEON BLUM	Limoges
COLLEGE DEPARTEMENTAL DONZELOT	Limoges
COLLEGE DEPARTEMENTAL FIRMIN ROZ	Limoges
COLLEGE PIERRE DE RONSARD	Limoges
COLLEGE ANATOLE FRANCE	Limoges
COLLEGE DEPARTEMENTAL LEONARD LIMOSIN	Limoges
CES GUY MAUPASSANT	Limoges
CES ALBERT CALMETTE	Limoges
COLLEGE AUGUSTE RENOIR	Limoges
CES ANDRE MAUROIS	Limoges
COLLEGE MARYSE BASTIE	Nantiat
COLLEGE ARSENE BONNEAUD	Nexon
COLLEGE FERNAND LAGRANGE	Pierre-Bufferière
COLLEGE	Rochechouart
COLLEGE DU PARC	Saint Mathieu
COLLEGE JEAN ROSTAND	Saint Sulpice Laurière
COLLEGE FABRE D'EGLANTINE	Saint Sulpice les Feuilles
COLLEGE ARSENE D ARSONVAL	Saint-Germain-les-Belles
COLLEGE PAUL LANGEVIN	Saint-Junien
COLLEGE LOUISE MICHEL	Saint-Junien
COLLEGE BERNARD PALISSY	Saint-Léonard-de-Noblat
COLLEGE JEAN-BAPTISTE DARNET	Saint-Yrieix-la-Perche

L'enveloppe prévisionnelle allouée à ces opérations est de **623 000 € HT**.

Des fonds FEDER seront mobilisés à hauteur de 50% sur les secteurs hors AMII. En zone AMII, c'est la Région ALPC qui interviendra à 50%

Le Département de la Haute-Vienne participe à hauteur de 50%.

Il est proposé le plan de financement prévisionnel suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE	311 500,00 €	50,00 %
UNION EUROPEENNE	269 950,00 €	43,33 %
REGION ALPC	41 550,00 €	6,67 %
<b>TOTAL de l'opération</b>	<b>623 000 €</b>	<b>100%</b>

**Après délibération, les membres du comité syndical décident, à l'unanimité :**

- **la mise en œuvre de ces nouvelles opérations,**
- **d'accepter le plan de financement de ces opérations détaillé ci-dessus,**
- **de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à ces opérations.**

Jean-Marie BOST  
Président de DORSAL,

REÇU A LA PREFECTURE  
DE LA HAUTE-VIENNE  
le 23 JUIN 2016



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le**  
**Publié par affichage le :**